

CONCOURS EXTERNES ITRF

CONDITIONS D'ACCES ET NATURE DES EPREUVES

Les conditions d'accès doivent être remplies au 1^{er} jour des épreuves d'admissibilité

CORPS	DIPLOMES DEMANDES	ADMISSIBILITE			ADMISSION		
		Epreuves	Durée	Coeff	Epreuves	Durée	Coeff
IGR Ingénieur de recherche	- Doctorat - Professeur agrégé des lycées - Archiviste paléographe – docteur ingénieur - Docteur de 3 ^{ème} cycle - Diplôme d'ingénieur délivré par une école nationale supérieure ou par une université - Diplôme d'ingénieur de grandes écoles de l'Etat ou des établissements assimilés ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement	<p style="text-align: center;"><u>Etude de dossier par le jury d'admissibilité</u></p> <p><u>Constitution du dossier :</u> - titres et diplômes du candidat, et lorsqu'il y a lieu un exposé de ses travaux - un état de ses services publics et privés - un descriptif des formations suivies - un rapport d'activité dactylographié de deux pages au maximum accompagné, le cas échéant, d'un organigramme structurel et d'un organigramme fonctionnel de la structure qui l'emploie ou qui l'a employé.</p>	-	4	<u>Entretien avec le jury d'admission</u>		45 min, dont 10 min maximum pour l'exposé du candidat
					Exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien, le jury dispose du cv et de la lettre de motivation établis par le candidat sur le site d'inscription WebITRF	5	
IGE Ingénieur d'études	Diplômes et titres classés au moins au niveau II (licence master professionnel, master de recherche, maîtrise, DEA, DESS...) ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement				<u>Entretien avec le jury d'admission</u>		30 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat
					<u>Entretien avec le jury d'admission</u>		30 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat
ASI Assistant Ingénieur	Diplômes et titres classés au moins au niveau III (minimum Bac +2 : BTS, DUT, DEUG, DEUST, ...) ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement	<p style="text-align: center;"><u>Epreuve écrite</u> qui consiste en :</p> - Soit la rédaction d'une note à partir d'un dossier technique relevant de l'emploi type (analyse du problème posé et proposition de réponses argumentées) - Soit le traitement de questions , résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type Epreuve permettant d'évaluer les aptitudes professionnelles, les capacités d'analyse et de synthèse et les qualités d'expression écrite.	3h	4	<u>Entretien avec le jury d'admission</u>		30 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat maximum 2h si l'épreuve comporte un travail pratique
					<u>Entretien avec le jury d'admission</u>		30 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat maximum 2h si l'épreuve comporte un travail pratique

<p>TECH Technicien de recherche et formation (<i>classe normale ou supérieure</i>)</p>	<p>Classe Supérieure (CS) : Diplôme ou titre classé au moins au niveau III (minimum Bac+2 : BTS, DUT, DEUG, DEUST, ...)</p> <p>Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement</p>	<p>Epreuve écrite qui consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la rédaction d'une note à partir d'un dossier technique relevant de l'emploi type (analyse du problème posé et proposition de réponses argumentées) - Soit le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type 	3h	3	<p>Entretien avec le jury d'admission</p> <p>Exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle + éventuelle épreuve pratique à réaliser, selon l'emploi-type.</p> <p>Pour conduire cet entretien, le jury dispose du cv et de la lettre de motivation établis par le candidat sur le site d'inscription WebITRF</p>	<p>25 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat maximum 2h si l'épreuve comporte un travail pratique</p>	5
	<p>Classe Normale (CN) : Diplôme ou titre classé au moins au niveau IV (minimum Baccalauréat général, technologique, professionnel ou brevet de technicien, ...)</p> <p>Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement</p>	<p>Epreuve écrite consistant dans le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir</p>					
<p>ATRF Adjoint technique de recherche et formation</p>	<p>Diplôme classé au moins au niveau V (CAP, BEP)</p> <p>Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement</p>	<p>Epreuve écrite consistant dans le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir</p>	2h	3	<p>Entretien avec le jury d'admission</p> <p>Exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle + éventuelle épreuve pratique à réaliser, selon l'emploi-type.</p> <p>Pour conduire cet entretien, le jury dispose du cv et de la lettre de motivation établis par le candidat sur le site d'inscription WebITRF</p>	<p>20 min, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat maximum 2h si l'épreuve comporte un travail pratique</p>	5